

dans la sécurité de l'Asie-Pacifique, notamment dans le Pacifique du Nord où il n'existe aucune instance multilatérale, maintienne des pourparlers avec les différents pays afin d'aboutir dans sa recherche constante d'un consensus. Cette démarche comporte ses propres difficultés (en particulier dans le cas de la Corée), mais les obstacles qui se présentent sont surmontables, si l'on est prêt à investir la volonté politique nécessaire. Pour réussir, la politique canadienne doit aussi être fondée sur certaines réalités régionales :

- les États de l'Asie-Pacifique ont de plus en plus conscience que le réalignement de la puissance militaire et économique entraîné par la fin de la guerre froide menace la stabilité régionale;
- on peut faire valoir que l'absence de puissance que l'on redoutait naguère ne s'est pas encore produite - et il est évident que le Japon a pris toutes les mesures imaginables pour assurer à ses voisins qu'il n'entend nullement devenir une puissance militaire régionale -, mais l'incertitude peut causer des erreurs de jugement qui, à leur tour, risquent de pousser des acteurs régionaux à commettre des actions déstabilisantes;
- les principaux dangers qui menacent la stabilité de l'Asie-Pacifique sont plus intérieurs qu'extérieurs à présent, mais la contagion des troubles nationaux et la persistance de revendications territoriales conflictuelles ont conduit les gouvernements concernés à envisager des moyens de contenir l'instabilité et de contribuer à la sécurité et au bien-être matériel de l'Asie-Pacifique;
- une présence militaire américaine continue et visible est essentielle à la stabilité de l'Asie-Pacifique. On en convient généralement, si ce n'est universellement, dans la région (à l'exception de la Corée du Nord et de la Chine, dans une moindre mesure) et la stratégie américaine va dans ce sens; et
- la récente prolifération de colloques et conférences non gouvernementaux et mixtes s'inscrivant dans le «volet deux» et où se discutent divers aspects de la sécurité régionale est bien le signe que les États reconnaissent qu'il est nécessaire d'étudier la conjoncture changeante en matière de sécurité et d'examiner des moyens de désamorcer des conflits actuels ou potentiels.